aquatreat® France

Fine Chemicals for Water Treatment

ZA AU CROZELIER
55130 ABAINVILLE
Tel. 06 70 58 39 14 - Fax. 03 63 55 62 71
E-mail: aquatreat@aquatreat-france.fr
Internet : http://www.aquatreat.be

aquatreat® 176

GENERALITES

AQUATREAT 176 est un produit liquide alcalinisant, phosphatant , réducteur d'oxygène et dispersant.
AQUATREAT 176 est un inhibiteur de corrosion liquide pour la protection des circuits fermés d'eau de chauffage comportant de l'acier, du cuivre et leurs alliages.
Aquatreat 176 renferme aussi des polymères acryliques permettant de disperser les micro-précipités, oxydes de fer et matières en suspension par enrobage.

CARACTERISTIQUES

Aspect	: liquide incolore.
pH	: 13.2
Densité	: 1.15
Solubilité dans l'eau	: infinie.

MODE D'EMPLOI ET DOSAGE

Circuits fermés : dosage calculé sur le volume du circuit de 0.7 à 1.3 l/m3.
Traitement préalable et nettoyage: nous consulter.
Le suivi du programme de traitement se fait par un contrôle régulier du réducteur d'oxygène et du pH.

EMBALLAGE

Bidons et fûts en polyéthylène de 25 ou 220 litres ou containers de 1000 litres.

MANIPULATION

L'AQUATREAT 176 est une préparation corrosive, nécessitant, le port de gants en PVC ou PE et de lunettes de sécurité à protection intégrale. Aquatreat 176 sera stocké dans son emballage d'origine, fermé, dans un endroit frais, à l'écart de produits oxydants.

Tous les renseignements cités ici sont conformes à notre connaissance et à l'ensemble des informations dont nous disposons. Aucune indication, composition ou application décrite n'a pour but de violer les brevets existants. Rien de ceci ne peut être copié et/ou dupliqué.
Les indications d'emploi figurant sur nos notices et étiquettes ne constituent pas des règles absolues, mais des recommandations générales qui doivent être adaptées au cas particulier de tout traitement, en raison des nombreux facteurs qui influent.
Nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats et conséquences de cette adaptation en dehors de notre contrôle . Notre responsabilité est expessément limitée à la fourniture de formulations contrôlées, légalement autorisées à la vente et conformes à leurs spécifications.